

APRIL Mobilité lance de nouveaux services plus simples et plus conviviaux pour ses assurés

APRIL Mobilité enrichit son offre en proposant un ensemble de services spécifiques à ses assurés grâce à la mise en place de partenariats avec des spécialistes américains : Caremak et Olympus.

Les assurés voient ainsi leurs démarches simplifiées grâce à la réception d'une carte de tiers payant et à un service de consultations à domicile.

Un service de consultation à domicile StandbyMD en Amérique du Nord

APRIL Mobilité communique à ses assurés des numéros de téléphone spécifiques au moment de leur adhésion.

Ainsi, en cas d'urgence, le soir ou le week-end, lorsque le médecin de l'assuré n'est pas disponible, celui-ci a accès à un service de consultation à domicile. Pour éviter d'attendre de longues heures aux urgences, il lui suffit de composer les numéros qui lui ont été remis. Il est ensuite mis en relation avec un médecin qui effectuera un premier diagnostic par téléphone avant de l'orienter vers la solution la mieux adaptée (consultation à domicile, déplacement aux urgences...).

Grâce au service StandbyMD, l'assuré n'a pas à régler les frais de consultation à domicile. La facture est, en effet, directement adressée à APRIL Mobilité pour paiement à StandbyMD.



Le service **StandbyMD** est disponible aux **États-Unis** (Atlanta, Baltimore, Beverly Hills, Boston, Chicago, Dallas,

Hollywood, Houston, Keystone, Las Vegas, Los Angeles, Manhattan, Miami, Naples, Orlando, Philadelphia, Phoenix, San Diego, San Francisco, Washington DC...), au **Mexique** (Acapulco, Cancun, Guadalajara, Mexico City, Playa Del Carmen, Puerto Aventuras, Tulum...) ainsi qu'au **Canada**.

Un service de tiers payant pharmaceutique aux Etats-Unis

APRIL Mobilité propose à ses assurés aux Etats-Unis une carte de tiers payant valable dans les pharmacies du

réseau **Caremark**. Sur présentation de la carte Caremark qui est remise à chaque assuré, les expatriés aux Etats-Unis ont la possibilité de retirer gratuitement les médicaments prescrits dans les pharmacies agréées. Grâce à ce service, l'assuré n'a pas à payer ses traitements et médicaments lorsqu'il se rend dans une pharmacie agréée (sous réserve des garanties com-

prises dans son contrat). Les factures sont ensuite adressées par Caremark à APRIL Mobilité.

Les services de consultation d'un médecin au domicile et de carte de tiers payant en pharmacie permettent notamment aux expatriés français de retrouver un niveau de confort qu'ils connaissaient avant leur départ aux Etats-Unis.

Pour simplifier les démarches au quotidien de ses assurés, APRIL Mobilité souhaite étendre ces services à l'ensemble de ses assurés et développer ce même type de partenariats dans d'autres régions du monde.

A propos d'APRIL Mobilité

Depuis 35 ans, APRIL Mobilité est le spécialiste de la protection sociale des personnes vivant hors de leur pays de nationalité, pour des séjours de courte ou longue durée. APRIL Mobilité conçoit, gère et vend des contrats d'assurance (garanties frais de santé, assistance rapatriement, prévoyance, RC, bagages) pour plus de 65 000 voyageurs et expatriés (étudiants à l'étranger, particuliers expatriés, étrangers séjournant en France, salariés et travailleurs indépendants en mission).

Pour être plus proche de ses assurés, APRIL Mobilité dispose d'une filiale aux USA basée à Miami et d'un bureau de représentation et de gestion au Mexique à Mexico.